

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 4 (1868)

Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

LAUSANNE

4^e année.

1^{er} AOUT 1868

N^o 15.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT : Pour toute la Suisse, 5 francs par an; pour l'étranger, le port en sus.— Prix du numéro, 30 cent.— PRIX DES ANNONCES : 20 cent. la ligne ou son espace
Les lettres et envois doivent être affranchis.

Il sera donné un compte-rendu de tout ouvrage dont la rédaction recevra un exemplaire.

Les réclamations concernant l'administration et l'expédition du journal doivent être adressées à M. Estoppey, gérant de l'ÉDUCATEUR, à Lausanne, et tout ce qui regarde la rédaction, y compris les journaux d'échange, à M. le professeur Daguet, à Neuchâtel.

SOMMAIRE. Les jardins pour l'enfance et l'Ecole de Chantepoulet, à Genève (suite). — Enseignement de la grammaire (suite). — Musique populaire (suite). — L'instituteur doit-il être astreint au service militaire? — Correspondance de Genève sur la meilleure méthode de lecture. — Partie pratique (Dictée orthographique; — Solution de problèmes d'arithmétique). — Beautés des plantes dans leurs plus petits détails. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire. — Avis du Comité directeur relatif à la prochaine fête.

Supplément. Programme détaillé de la fête. — Carte de légitimation.

LES JARDINS POUR L'ENFANCE ET L'ÉCOLE DE CHANTEPOULET À GENÈVE

(Conférences pédagogiques données par M. SANTE POLLI, directeur de l'Ecole normale de Milan.)

(Suite.)

Un des jeux qui m'ont le plus frappé, c'est le jeu du *paysan*, exécuté par les enfants de l'école de Chantepoulet avec la mimique adaptée à la chose, et en chantant les paroles suivantes :

1.

Comment fait le paysan
En travaillant dans la plaine
Et se donnant de la peine,
Quand il sème le froment?
Comment fait le paysan?
Voilà comme il fait vraiment
Quand il sème le froment.

Tra, lala, etc.

2.

Comment fait le paysan
En travaillant dans la plaine
Souvent sans prendre haleine,
Quand il fauche le froment?
Comment fait le paysan ?
Voilà comme il fait vraiment
Quand il fauche le froment.

Tra lala, etc.

3.

Comment fait le paysan
Quand les épis par centaine
Sous la faux jonchent la plaine,
Pour rentrer le beau froment?
Comment fait le paysan?
Voilà ce qu'il fait vraiment
Pour rentrer le beau froment.

Tra, lala, etc.

4.

Comment fait le paysan
Quand il a quitté la plaine
Et que la grange est bien pleine,
Pour battre le bon froment?
Comment fait le paysan?
Voilà comme il fait vraiment
Pour battre le bon froment.

Tra, lala, etc.

5.

Comment fait le paysan
Rentré dans sa maisonnette,
Au fond d'une humble couchette,
Sans redouter l'ouragan ?
Comment fait le paysan ?
Il s'endort ainsi vraiment
Le cœur paisible et content.

Tra, lala, etc.

6.

Puis le joyeux paysan,
Après de longs jours d'ouvrage,
Pour prendre force et courage,
Se promène et va chantant:

Tra, lala, etc.

Lés quatre premiers vers sont chantés pendant la ronde que forment les enfants. Au 5^{me} vers, ils s'arrêtent et, rompant la chaîne, ils marchent en cercle l'un après l'autre, ils frappent de leur main gauche contre leur tablier ou leur blouse, et, en commençant le 6^{me} vers, ils se mettent à imiter avec la main droite le mouvement d'un homme qui sème. Au 7^{me} vers, et pour le « tra lala, » les enfants se reforment en cercle en chantant. Au 6^{me} vers de la seconde strophe, le mouvement du semeur est remplacé par celui du moissonneur ou du faucheur. A la troisième strophe, les enfants, deux à deux, simulent un attelage. Le premier représente le cheval et, en tendant ses mains derrière à l'enfant qui le suit, l'entraîne à sa suite comme le cheval tire la charrette. A la 4^{me} strophe, les enfants imitent le mouvement du batteur en grange. A la 5^{me}, les enfants s'asseient dans

l'attitude du paysan qui se repose, les coudes appuyés sur les genoux et la tête sur la main. A la 6^{me} strophe, les acteurs de ce petit drame enfantin demeurent immobiles jusqu'au refrain où ils se mettent en marche battant des mains en mesure.

Les enfants chantent encore de petites strophes dont voici quelques-unes :

1.

Couronne de rose,
Ressemblons à la rose,
Symbole de candeur,
Et que sa fleur repose
Sur notre jeune cœur !

La, la, la, etc.

2.

Couronne de violette,
Aimable violette,
Toi qui fuis tout éclat,
Prête-nous, ô fleurette,
Ton parfum délicat.

La, la, la, etc.

3.

Couronne de lys,
Symbole d'innocence,
Aimable lys des champs,
Viens orner notre danse,
Viens t'unir à nos chants.

La, la, la, etc.

4.

Couronne de chêne,
Nous aimons la verdure,
Par qui nous espérons ;
Du chêne, la parure,
Ici ceindra nos fronts.

La, la, la, etc.

En chantant la première strophe, les enfants marchent par paire, deux à deux. Pendant qu'ils chantent la seconde, ils forment les cercles qui figurent la couronne. Mais pour représenter la couronne de chêne, les enfants doivent être groupés par 6, 9, 12 ou d'un nombre quelconque divisible par 3. Les quatre cercles sont placés de manière à ce que la couronne de chêne soit à peu près au milieu des trois autres. Cela fait, la couronne de rose va chantant sa strophe et au refrain les autres partent également en chantant. Après la dernière strophe, toutes les couronnes se fondent et chantent ensemble.

Le jeu du *pigeonnier* est aussi un des plus jolis du jardin. Voici d'abord le chant :

Quand j'ouvre mon beau colombier,
Envolez-vous tous dans la plaine,
Colombe blanche et beau ramier ;
Que rien ici ne vous enchaîne,
Volez, volez, à perdre haleine ;
Mais lorsque la nuit reviendra
Songez à la nuit incertaine,
Revenez vite de la plaine,
Car lorsque l'heure sonnera
Le colombier se fermera.

Le jeu se fait de la manière suivante : les enfants se tiennent par la main et forment un cercle. Deux d'entr'eux, figurant les pigeons, sont au centre du cercle qui se resserre pour imiter la clôture hermétique du colombier et au mot « envolez-vous », les pigeons sortent et courent ici et là en imitant avec les bras le mouvement des ailes des colombes qui volent. A ces mots « lorsque l'heure sonnera... » les pigeons rentrent dans le cercle qui se referme sur eux. Différentes questions sont alors faites aux pigeons voyageurs, comme il en fut fait sans doute à celui de **Lafontaine** quand il revint de la malencontreuse excursion qu'il avait tentée en promettant à son frère éploré de lui en faire le récit :

Je dirai : j'étais là,
Telle chose m'advint,
Mon voyage dépeint
Vous sera d'un plaisir extrême.

Le dernier jeu est intitulé : *la marche gymnastique* :

Au pas, marchons en avant,
Maintenons bien notre rang ;
Que les genoux s'assouplissent,
Que les jambes s'affermissent ;
Plaçons les pieds en dehors,
Et tenons droit tout le corps ;
Que les deux bras se détendent,
Que librement ils descendant ;
Du voisin il faut s'écartier
Mais sans trop s'éloigner ;
L'un à l'autre ce jeu nous lie ;
Qu'il en soit ainsi dans la vie.

Pendant ce chant, les enfants cheminent deux à deux, en observant les positions indiquées par les paroles du chant et avec l'ardeur qui caractérise ce morceau¹.

1 La musique des morceaux que cite ici M. Sante Polli et celle de plusieurs autres se trouvent à la fin du volume extrêmement intéressant et instructif qui a paru à Bruxelles sous ce titre : *Manuel pratique du jardin d'enfants*, de Frédéric Fræbel, à l'usage des institutrices et des mères de famille, composé sur les documents allemands, par Jacob, directeur des écoles communales de M. Joocseten-Noodes, Bruxelles et Paris (Classen et Borrani). C'est un in 4° de plus de 200 pages et un grand nombre de planches représentant les jeux, les ouvrages des élèves, etc., etc.

Le traducteur de ces lignes a eu le plaisir de constater que les plus ingénieux de ces chants en action se répandaient en Suisse, comme ailleurs sans doute, et excitaient le légitime intérêt des parents et des personnes qui en ont été les auditeurs et les spectateurs. On en a exécuté plusieurs avec un entrain remarquable dans un concert d'enfants exécuté à Neuchâtel et dirigé avec talent par M^{me} A. J. Il est fort à désirer que la connaissance de ces jeux et de ces chants se généralise et nous ne pouvons que remercier le respectable pasteur qui a contribué sans bruit à leur introduction dans le canton de Neuchâtel.

M^{me} de Portugall me fit cadeau de tous les objets qui avaient été faits par les enfants pendant ma visite de deux jours à son école, et de plus d'un ou deux objets extraits des vitrines appelées vitrines de l'exposition permanente. Je garderai un charmant souvenir de la courtoisie exquise de M^{me} de Portugall et du chant plein de grâce par lequel les enfants me dirent adieu et dont le refrain est :

Aimables étrangers, revenez, revenez.

C'est là, messieurs, la première école de l'enfance, qui a la mission de préparer les enfants à recevoir l'instruction élémentaire. Je vous prie de remarquer que tous ces jeux auxquels vous avez en quelque sorte assisté avec moi, tous ces chants et tous ces travaux manuels, n'ont pas été réunis au hasard, mais forment un sage système éducatif, fruit d'un esprit élevé, de méditation et de science profondes. Fröbel a dit : « perfectionnez les sens de l'homme et vous perfectionnerez aussi son intelligence et son cœur. » (A suivre.)



ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

EXPOSÉ DU SYSTÈME GRAMMATICAL

I. *La proposition simple.*

(Suite.)

Le verbe marquant l'unité de la pensée, tous les membres de la proposition lui sont subordonnés directement ou indirectement. Ces membres accessoires et subordonnés sont :

A. *Le sujet*, qui peut être exprimé :

- 1° Par un substantif : *l'homme travaille* ;
- 2° Par un pronom substantif : *je travaille* ;
- 3° Par un infinitif : *travailler est un devoir* ;
- 4° Par une proposition : *il faut que tu travailles*. (Voir plus loin : proposition substantive.)

B. *L'objet*, qui est de deux espèces. Certains verbes expriment des actions qui restent dans le sujet : *il naît, il dort, il meurt*, ce sont là les verbes *subjectifs* dont le nombre est assez restreint dans toutes les langues. Tous les autres verbes, appelés *objectifs*, expriment l'idée d'une action qui sort du sujet et se porte *nécessairement* sur un objet que l'on appelle *complément* : *il boit du vin, il aspire à cette place*. Le *circonstanciel* (aussi

appelé objet adverbial) exprime une détermination particulière de l'attribut (verbe) qui n'est point nécessaire pour que le verbe ou l'adjectif attributif ait un sens complet : le rossignol chante *le matin*; il fait très chaud *en Afrique*; la glace se fond *par la chaleur*. Tout verbe peut avoir un ou plusieurs circonstanciels; les verbes objectifs seuls peuvent avoir des compléments.

I. Le *complément* peut être :

1° Le *complément direct* ou passif (accusatif), exprimé :

Par un substantif, sans préposition : *le soleil éclaire la terre*;

Ou par un pronom substantif, aussi sans préposition : *la paresse nous ennuie*.

*Complément
indirect*

2° Le terme ou complément de la personne (datif), exprimé :

Par un substantif précédé de la préposition *à* :
je donne du pain à l'enfant;

Ou par un pronom substantif sans préposition :
je lui donne du pain.

3° Le complément d'origine (génitif), exprimé par un substantif ou par un pronom substantif, précédés de la préposition *de* ou *par* : *le sage profite du temps*; *je me souviens de lui*.

4° Le *complément attributif*, exprimé par un adjectif : *il devient sage*; *il paraît jeune*; *la victoire resta indécise*; — ou par un mot de nature adjective : *je le crois honnête homme*; *il le nomma son successeur*.

Le complément, direct ou indirect, peut aussi être exprimé par une proposition : *je crains qu'il ne meure* (voir plus loin).

II. Le *circonstanciel* :

1° De lieu,

2° De temps,

3° De manière,

4° De cause ou de but.

Winkelried mourut

à Sempach,
en 1386,
héroïquement
pour la patrie.

Le circonstanciel peut être exprimé :

1° Par un substantif ou un pronom précédés d'une préposition : *il fait chaud en été*; *il est parti avant lui*.

2° Par un adverbe de lieu, de temps ou de manière : *je partirai demain*.

3° Par une proposition : *je partirai avant qu'il revienne* (voir plus loin).

C. Le *modificatif*. On appelle ainsi tout ce qui est ajouté à un substantif pour en déterminer la signification. Le substantif exprime par lui-même l'idée d'un genre ou d'une espèce entière (idée générique). Cette idée peut être restreinte à une espèce particulière au moyen d'une autre idée, ou à un individu distinct par la relation à la personne qui parle. Quand je dis : *les enfants* ont besoin d'appui, le substantif *enfant* désigne un genre, parce qu'il est pris dans toute son étendue, que c'est la totalité des enfants qu'on a en vue. Mais si je dis : Dieu aime les *enfants sages*, le mot *enfant* ne désigne plus qu'une espèce particulière, les *enfants sages* par opposition aux *enfants méchants*. Enfin dans : *Cet enfant* est appliqué, le mot *enfant* ne désigne plus qu'un enfant isolé et distinct. Aussi l'idée *enfant* est qualifiée par l'idée *sage* dans *enfant sage*, et dans *cet enfant*, elle est individualisée par le rapport grammatical qu'exprime le mot *cet*. Les mots *sage* et *cet* sont donc des *modificatifs* : *sage*, un modificatif d'espèce ou *qualificatif*, et *cet*, un modificatif individuel (communément appelé *déterminatif*).

Le modificatif peut être exprimé :

- 1° Par l'adjectif : Dieu aime les *enfants sages*;
- 2° Par le pronom adjectif : *Cet enfant* est appliqué ; *ton frère* est parti ; *quel livre* lisez-vous ?
- 3° Par le participe : Ecoutez les conseils des hommes *instruits* et *expérimentés* ;
- 4° Par un substantif ou pronom substantif précédé d'une préposition : un palais *de roi*; un vase *d'or*; un pot *au lait*; un arc *de triomphe*. C'est ce qu'on peut appeler *complément modificatif*. Il est qualificatif dans : palais *de roi*, et alors il équivaut à un adjectif, *royal*, ou déterminatif : le livre *de Pierre*; ton aversion *pour lui*;
- 5° Par une proposition : un bienfait *qu'on reproche* a perdu son mérite. (Voir plus loin.)

PLAN DU PREMIER COURS

A. L'étude de la proposition simple dans son développement générique servira de cadre à l'étude des parties suivantes de la grammaire :

- 1° *Verbe* — nature et espèces, — conjugaison par propositions simples aux temps simples (plus le passé indéfini) de l'indicatif et de l'impératif — accord du verbe avec son sujet;
- 2° *Substantif et adjectif* — nature et espèces — genre et nombre — flexion du substantif — flexion de l'adjectif et accord avec le substantif;

- 3° *Pronom substantif et adjectif* — personnel — démonstratif — interrogatif — indéfini — article défini, indéfini, partitif;
4° *Préposition et adverbe* — nature et espèces.

B. Etude des mots ou *vocabulaire* : formation des mots par la dérivation, valeur des suffixes : le pays, le paysage; grand, la grandeur; mûr, mûrir, etc.

MUSIQUE POPULAIRE

(Suite. — Voir n° 13.)

Le ton. — Le ton est le degré de hauteur auquel on place la tonique. Il y a donc autant de tons qu'il y a de sons dans l'octave. — Est-ce à dire que l'air de la gamme change chaque fois que l'on prend une tonique différente? Non — Une fois le point de départ fixé, l'air de la gamme se reproduit toujours identiquement. Seulement, il est placé plus haut ou plus bas. — Ainsi vous entonnez, à votre voix, un air quelconque, sans vous préoccuper du ton dans lequel il a été écrit primitive-ment. — Chacun reconnaîtra aisément cet air, lors même que vous le chanteriez successivement dans dix ou douze tons différents. C'est qu'en effet, une fois le premier son fixé, tous les autres viennent s'y rapporter dans les mêmes proportions. — Puisque la gamme est toujours le même air, qu'un chant pris à des hauteurs diverses reste toujours le même, est-il nécessaire, au moins pour la musique vocale, d'écrire cette gamme, ce chant de douze manières, tandis qu'une seule suffit? Non. Il s'agit sim-plement d'indiquer au commencement de l'air le ton dans lequel il doit être chanté, selon l'espèce de voix pour laquelle il est écrit, selon l'effet qu'il doit produire sur notre oreille. Ainsi, un air composé pour ténor doit faire ressortir les qualités de cette espèce de voix et nous affecter de telle ou telle manière, selon qu'elles s'adressent à telle ou telle partie de notre sens auditif. Il est évident que cet air chanté trop bas ou par une voix grave ne fera plus l'effet voulu du compositeur et ne sera que désagréable. De même pour un air de basse chanté par une voix aiguë. — La diversité des sons est une grande source de plaisir pour l'oreille. — Si l'on chantait toujours dans le même ton, il y aurait certains effets musicaux qui nous resteraient inconnus et la musique deviendrait d'une monotonie désespérante. C'est surtout dans les modulations, c'est-à-dire changements de ton dans le courant d'un air, que cette richesse de variété se fait agréablement apprécier en nous faisant passer par des sensations nouvelles. Il faut donc prendre du ton ce qu'il est sans en faire l'objet d'études hérissées de

difficultés. — Il n'y a que deux airs types, la gamme majeure et la gamme mineure. Il ne doit y avoir qu'une manière d'écrire chacune d'elles. C'est ce que nous faisons. Le ton majeur est toujours représenté par les mêmes signes : 1 2 3 4 5 6 7. Notre écriture est donc toujours en ut pour le majeur, en indiquant au commencement de l'air la hauteur, relativement au diapason, à laquelle la tonique *ut* doit être prise; ensorte que nous n'avons jamais à nous préoccuper d'une armure de la clé, que les idées de tonique à dominante, de médiane à tonique, etc., sont toujours représentées dans tous les tons par les mêmes mots et les mêmes signes. Ainsi par exemple : être dans le ton de sol signifie: prenez la tonique *ut* à la hauteur du sol du diapason. On écrit en toutes lettres: ton de sol, et ainsi on n'a pas à deviner le rébus de l'armure pour connaître le ton. Nous y reviendrons plus tard à l'article diapason. Il est facile de se rendre compte de l'économie de temps, d'argent, de peine, et quels résultats plus solides et plus prompts notre écriture, notre théorie et nos moyens d'enseignement nous permettent de présenter. — J'en appelle à tous ceux qui se souviennent encore de leurs premières études de solfège ou qui luttent encore péniblement contre la portée, les clefs, les armures et tout ce bagage inutile pour la voix. Quant à la musique instrumentale, comme elle diffère essentiellement de la vocale en ce qu'elle doit employer des signes fixes, pour représenter des sons fixes, chaque ton demande une écriture différente; de là, les clefs et les armures; encore si l'on voulait se donner la peine d'apprendre, dès le début, la transposition si nécessaire souvent, l'écriture chiffrée serait encore la meilleure, au moins pour les instruments *solinotes*. — Par le système du tempérament qui fait rencontrer sur la même touche, le dièze et le bémol correspondant, la musique instrumentale retrouve en variété ce qu'elle perd en justesse. Il y a là en réalité une différence entre un ton et un autre, parce que certaines gammes se trouvent avantagées au détriment d'autres.

PRATIQUE.

Intonation, études des combinaisons que l'on peut faire avec les cinq premiers sons de la gamme, pris en descendant: 5 4 3 2 1 — 5 4 3 1 2 — 5 4 2 1 3 — 5 4 2 3 1 — 5 4 1 2 3 — 5 4 1 3 2 — 5 3 2 1 4 — 5 3 2 4 1 — 5 3 1 2 4 — 5 3 1 4 2 — 5 3 4 2 1 — 5 3 4 1 2 — 5 2 3 4 1 — 5 2 3 1 4 — 5 2 1 3 4 — 5 2 1 4 3 — 5 2 4 3 1 — 5 2 4 1 3 — 5 1 2 3 4 — 5 1 2 4 3 — 5 1 3 4 2 — 5 1 3 2 4 — 5 1 4 3 2 — 5 1 4 2 3. Je recommande spécialement ces exercices et ceux qui les précèdent; c'est la base solide du solfège, c'est par eux que l'oreille se forme sûrement à la connaissance des inter-

valles. On ne saurait y revenir trop souvent, en pensant toujours aux points d'appui, ut pour le ré, ni pour le fa.

Mesures. Unités et demies alternativement.

I | 23|4 32|5 54|3 • | i 76|5 31|4 32|1 • | 23 | 4 |
taé taté taé taté taé taté aé taé taté taé taté taé aé taté taé
35 | 53 5|43 2|12 34|51 76|53 42|1 . |

Alphonse MEYLAN.

L'instituteur doit-il être astreint au service militaire? — En cas d'affirmation quel est le mode d'exécution le plus convenable?

Travail lu dans une conférence des instituteurs du Jura bernois.

Messieurs, chers collègues,

Nous avons entendu naguère exprimer ici une opinion enthousiaste et belliqueuse en faveur du chauvinisme scolaire.

L'instituteur, a-t-on dit, exerce sur ses frères d'armes une influence avantageuse au milieu des licences de la vie de caserne et de bivouac. Il pourra se rendre aussi à même de défendre plus glorieusement son pays à l'heure du péril. D'ailleurs, il se doit à sa patrie aussi bien que tout autre citoyen, même si ce devoir n'était pas l'un des fondements de nos institutions suisses. Plusieurs cantons, au surplus, ont fait à l'instituteur l'obligation formelle de remplir aussi ses devoirs militaires, avec certains ménagements toutefois en faveur des écoles.

Loin de nous, certes, l'intention de jeter du discrédit sur ce qu'il y a de noble, d'élevé dans la carrière des armes. Rien n'est surtout plus éloigné de notre pensée que de vouloir rabaisser le défenseur de la patrie suisse.

Non, il y a dans l'idéal de la vie militaire quelque chose qui fait vibrer tout ce qu'il y a en nous de sentiments élevés : honneur, bravoure, générosité, dévouement. Le militaire, d'ailleurs, par l'habitude de l'obéissance et de l'ordre, acquiert une rectitude de raison et de caractère qui contraste heureusement avec le genre souple et artificieux qu'on rencontre parfois chez les gens de loi et parmi les hommes de bureaux.

Ces belles qualités se retrouvent à un haut degré dans nos milices nationales. Notre armée a d'autres mérites encore qui lui sont propres. Elle n'a pas pour symbole de ralliement un oiseau de proie aux serres meurtrières pour les nationalités impuissantes à se protéger. Non, les vaillants défenseurs de notre mère-patrie ne suivront jamais d'autres étendards

que la croix blanche sur un fond rouge, symboles de la délivrance universelle et du sang qu'il faut être prêt à verser dans les croisades de notre époque pour la défense de nos foyers et de notre indépendance.

Mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne peut être à la fois instituteur et soldat, l'homme de la paix et l'homme de la guerre. On ne saurait être en même temps à l'école et à la caserne. La discipline militaire, qui familiarise le soldat avec l'exercice meurtrier des armes perfectionnées, ressemble peu à la discipline scolaire qui a pour but de cultiver l'esprit et le cœur de la jeunesse. Les exercices grammaticaux n'ont aucune analogie avec l'exercice des armes à feu. La manière d'enseigner à l'école et à la caserne présente des différences plus caractéristiques encore.

Il y a sans doute des devoirs généraux communs à toutes les situations de la vie. Il y a de même certaines qualités propres à certains états. C'est ainsi qu'on trouve une susceptibilité très grande dans la carrière des armes aussi bien que dans celle de l'enseignement, et cette susceptibilité a sa source dans un sentiment élevé de la dignité de ces deux carrières. Cependant chaque état a ses devoirs propres, difficiles à concilier avec ceux d'un autre état. L'homme n'est pas un être qui puisse se partager, se scinder sans s'affaiblir et se diviser soi-même. Il ne peut pas servir deux maîtres, ni le même maître de deux manières à la fois. Le ministère, le sacerdoce de l'instituteur et la consigne du soldat s'excluent donc réciprocement.

Qu'est-ce que l'instituteur ?

Instituteur est un beau mot, le plus noble de ceux par lesquels on désigne l'homme qui se dévoue à l'éducation de la jeunesse. L'instituteur n'exprime donc que l'autorité du bienfait le plus élevé qu'un homme puisse recevoir d'un autre homme. Car il n'y a pas sur cette terre de plus noble mission que celle de travailler en silence et même dans l'obscurité au perfectionnement des âmes et au développement des intelligences. L'idéal de l'instituteur ce serait un homme digne, intelligent, docile, respectueux, ferme, dévoué, ayant la bonté d'un père, quelquefois le cœur d'une mère. Les hommes les plus indulgents pour eux-mêmes sont pour lui d'une sévérité inflexible. Pour lui, la loi est exigente et l'opinion publique est plus exigeante encore que la loi. Si l'enfant ne fait pas de progrès, c'est toujours la faute du maître. La carrière d'instituteur ne mène ni aux honneurs, ni à la fortune. Elle n'a d'autre stimulant que la conscience d'un devoir à accomplir. Aussi l'homme d'école a-t-il plus que tout autre ses heures de tristesse et de défaillance.

Etrange destinée que la nôtre ! Tout passe autour de nous, tout fuit ra-

pidement, tout se renouvelle sans cesse; et à voir les générations qui se pressent et se succèdent, l'idée ingénieuse du poète se présente à l'esprit: comme ces feuilles que le printemps fait naître, que le vent emporte et disperse, que la terre nourrit quelques jours et qu'elle abandonne, nos chers élèves nous quittent; et nous, assis dans un poste immobile pour recommencer sans cesse une même tâche, nous les retenons peu de temps, nous leur prodiguons nos soins, nous attachons à peine à leur destinée nos vœux et nos espérances que déjà la vie les appelle à de plus rudes épreuves et à des travaux plus sérieux. Nous plantons pour un autre âge; nous voyons les premières fleurs; un jour ils recueilleront les fruits. N'insistons pas là-dessus: personne n'a mieux retracé les vicissitudes d'un maître d'école qu'un spirituel romancier populaire de votre cher pays.

Qu'est-ce que le soldat?

C'est un homme infatigable à la guerre, intrépide au combat. Mais dès qu'il est hors de la mêlée, il semble n'avoir plus aucune activité intellectuelle. Il lui faut de nouveau apprendre à marcher, à marquer le pas, à tenir le corps droit, fixe, d'aplomb, à s'aligner, à défiler, puis à manier le mousquet, à présenter les armes et surtout à tuer ses semblables méthodiquement et en mesure. En un mot, l'habitude de l'ordre et de la régularité le rend pour ainsi dire *machinal*.

Tous les périls de la vie militaire ne sont pas sur les champs de bataille. Nous en connaissons et de formidables qui se trouvent dans la paix et viennent de la vie de caserne. La vie de caserne! Combien elle est redoutable pour un militaire qui ne travaille pas! Que fera-t-il des loisirs que lui laissent les intervalles de son service? Où et comment les passera-t-il? N'est-il pas à craindre qu'il cède à l'entraînement des plaisirs malsains? Le corps-de-garde, la manœuvre, les exercices, la cible, l'escrime, la gymnastique, les promenades militaires et les autres détails de la vie de caserne, ne peuvent pas beaucoup par eux-mêmes cultiver et éléver un esprit. Le conscrit devenu peu à peu troupeau perdra à la longue cette réserve timide qui marque ses débuts. Il contractera insensiblement ce qui sent un peu trop la rudesse du métier. Car, encore une fois, on ne trouve pas à la caserne comme en campagne de nobles qualités à déployer: c'est, au contraire, le calme plat de l'âme, avec un service régulier et uniforme qu'on sait une fois pour toutes.

C'est aussi un fait d'expérience, que nous subissons tous peu à peu les influences du milieu dans lequel nous vivons. Toutes les professions impriment à la longue à ceux qui s'y adonnent une certaine tournure d'esprit et un caractère particulier. Chacun porte en soi un type recon-

naissable et il n'est pas nécessaire d'un œil très observateur pour discerner aussitôt un vieux troupier d'un instituteur retraité.

L'instituteur-soldat serait donc un personnage qui n'aurait rien de bien martial dans son attitude. Loin de pouvoir exercer une influence avantageuse sur ses frères d'armes, comme on se plaît à le supposer, il est plutôt à craindre qu'il perde insensiblement les qualités de son premier état pour les échanger contre des allures plus ou moins soldatesques. Or l'instituteur, plus que personne, a besoin de se créer une existence calme, recueillie, méditative, vouée à l'étude et à la réflexion. Et rien n'est plus éloigné du silence extérieur nécessaire pour laisser parler en nous le maître intérieur, que ces distractions tumultueuses qui sollicitent notre intelligence au dehors par les attraits les plus divers.

Le soldat-instituteur serait tenté de confondre la discipline de l'école avec la discipline de la caserne. Il s'irritera, il s'impatientera. Parfois il se croira même obligé d'apostropher sa classe avec une voix de stentor, dans une harangue belliqueuse et bien sentie, assaisonnée d'épithètes énergiques, renforcée de gestes expressifs, et tout cela pour obtenir de l'âge sans pitié un instant de silence et d'attention. Il s'imaginera volontiers que la maison d'école est une annexe de la caserne et qu'il est tout au moins capitaine. Aussi s'appliquera-t-il à faire régner une discipline matérielle inflexible, le silence parfait et l'immobilité dans les rangs. Au lieu d'élever les esprits et les cœurs, il mènera les corps ; il suffira que les élèves ne troublent pas, n'importunent et n'embarassent pas. La fermeté ne sera pas tempérée par la bonté, ni l'autorité par le dévouement. Ce n'est pas un tableau de fantaisie que nous venons de tracer : l'expérience a été faite et elle se fait encore non loin de nous.

On ne peut donc pas associer les devoirs de la paternité intellectuelle avec l'exercice des armes de précision, pas plus que la parole avec l'épée, les palmes et les lauriers de la gloire militaire avec l'olivier de la paix. La société demande à l'instituteur de vouer à ses devoirs son esprit, son cœur, son activité, sa vie tout entière. Dépositaire de l'une des plus importantes fonctions sociales, il ne doit pas mettre l'avenir en péril en lui livrant des générations mal élevées.

Napoléon I^e n'était assurément ni une faible intelligence ni un ennemi de la *chair à canon*. On connaît assez ses préférences à cet égard et sa fameuse réponse à M^{me} de Staël. Eh bien, il n'a pas hésité un seul instant à dispenser l'instituteur du service militaire ; il a reconnu que l'instituteur paie largement sa dette au pays en rendant les services les plus nécessaires à la société. Ne poussons donc pas, dans nos pacifiques démo-

eraties, le militarisme plus loin que cet insatiable conquérant. Les empires sont la guerre, la démocratie c'est la paix.

Résoudre dans un sens affirmatif la question qui nous est posée équivaudrait à dire : « Il est vrai que notre vie tout entière est dévouée à supporter les inégalités de caractère, les défauts grossiers, les boutades de mauvaise humeur des enfants. Il est vrai encore que l'ingratitude est le prix ordinaire de tant de dévouement et de sacrifices. La plupart de nos élèves nous quittent sans trop de regrets ; les parents nous méconnaissent ; la société n'apprécie pas nos services à leur juste valeur et nous traite avec une lésinerie qu'elle ne connaît plus dès qu'il s'agit du militaire, des travaux publics, des chemins de fer surtout. Bref, nous sommes en plein XIX^e siècle la gent taillable, corvéable et mainmortable à merci et à miséricorde. Nous nous plaignons souvent entre nous de tout cela. N'importe cependant : nous venons très humblement supplier le législateur d'aggraver encore notre triste sort. Nous le conjurons de nous faire endosser périodiquement l'uniforme militaire. Nous n'avons en cela nul souci d'être d'accord avec nous-mêmes. »

Il ne saurait donc y avoir deux opinions à cet égard parmi les hommes d'école. Supposons néanmoins que cette question soit résolue dans un sens affirmatif. Comment concilier alors des devoirs si opposés ? car :

1. Ou bien les exercices militaires auront lieu pendant l'année scolaire ; c'est alors l'école qui est sacrifiée à la caserne.

2. Ou bien ils auront lieu pendant les vacances. Et alors que deviennent les promesses et les garanties de la loi au sujet du bénéfice des vacances ? que sera une école tenue par un instituteur revenant de la caserne harassé de fatigues et mal disposé au travail intellectuel ?

La question subsidiaire semble n'avoir été posée là que pour servir à la principale de démonstration par l'absurde. Il est donc bien établi que l'on causerait à l'école un préjudice très certain pour aspirer à un résultat *plus que problématique*.

Mais si jamais un étranger insolent foulait avec orgueil notre sol, s'écriant : *ceci est à moi !* alors l'instituteur n'attendrait pas que la patrie l'appelle aux armes. Il s'arracherait lui-même spontanément à ses pacifiques et studieux labeurs. Il faut lui laisser le mérite de ce dévouement et ne pas le lui dicter par une loi humiliante.

Non, chers collègues, ne sacrifices pas, même par un simple vote, au militarisme qui absorbe en ce moment toutes les forces vives des nations, grandes ou petites, conquérantes ou pacifiques. Travaillons plutôt à étendre ce fléau par tous les moyens d'influence en notre pouvoir. Si les armes

protègent la patrie, il est des vertus moins brillantes peut-être, mais aussi nécessaires à son existence et à son bonheur. Notre patrie, fondée par les vertus guerrières, a besoin *aujourd'hui* d'être raffermies par les vertus civiques, et c'est à nous, hommes d'école, à les cultiver dans le cœur de nos chers élèves. Le patriotisme, tel que nous devons le concevoir, n'est pas une vertu exclusivement militaire. Il consiste à aimer et à défendre tous les intérêts nationaux qui nous sont chers, en les élevant à un point de vue plus général et plus noble, d'où nous embrassons tous ceux qui sont nés et qui ont vécu sur la même terre et sous les mêmes lois.

Chers collègues, notre caserne, c'est l'école ; notre arsenal, ce sont nos bibliothèques, nos collections ; notre Champ-de-Mars, c'est la salle d'étude ; nos jours de parade, ce sont les grandes solennités de la vie scolaire ; nos fusils Chassepot, nos canons rayés, notre tactique et notre stratégie, ce sont nos méthodes perfectionnées ; notre armure, l'expérience ; nos ennemis, ce sont l'ignorance, l'apathie, les mauvaises habitudes et les mauvais caractères ; nos places fortes, c'est notre esprit de corps ; nos trophées, ce sont les citoyens utiles que nous préparons à la patrie ; nos arcs de triomphes, on peut les contempler dans les expositions scolaires ; nos héros et nos modèles, ce sont Girard, Pestalozzi, Wehrli, Fellenberg, Vinet, Monnard et tous les héritiers de leur zèle et de leurs traditions ; nos écoles de Saint-Cyr, ce sont nos écoles normales ; sur nos étendards on lit ces trois mots : *Dieu, humanité, patrie*; notre mot d'ordre, c'est le *progrès*.

Soyons donc les soldats de la paix, la garde nationale des intérêts les plus précieux pour l'avenir de la patrie suisse. Conscrits et vétérans de l'enseignement, aguerrissons-nous contre l'indifférence et l'ingratitude ; soyons les infatigables champions du progrès, jamais les satellites ni la soldatesque de la routine ; faisons une guerre sans armistice à l'ignorance, aux mauvaises passions ; efforçons-nous de répondre aux progrès réalisés dans l'art d'anéantir son prochain par d'autres progrès aussi rapides dans l'art d'élever nos semblables ; que ces progrès s'accomplissent avec une aussi grande rapidité que la charge des fusils à aiguille et rayonnent plus loin que la portée des canons rayés. Entrons en campagne contre la force d'inertie ; poursuivons la croisade contre les préjugés hostiles à l'école ; mettons en état de siège cette forteresse qu'on appelle le mauvais esprit d'un élève ou d'une classe ; soyons les conquérants insatiables des esprits et des coeurs et sachons rester au poste d'honneur que la patrie nous a confié.

Alexis B.



Correspondance sur la meilleure méthode de lecture.

Genève, 1^{er} juin 1868.

Les méthodes de lecture qui occupent en ce moment les amis de l'instruction dans le pays de Vaud et dont s'est occupée aussi la Société des instituteurs fribourgeois à Estavayer, où ils ont nommé une commission pour étudier cet objet, exercent également la sagacité de nos maîtres d'école. Nous apprenons avec plaisir que l'école de Chantepoulet exposera à Lausanne une méthode de lecture qui est employée depuis plusieurs années dans cette institution. Les éléments de cette méthode sont dus à M. Kleingue, régent à l'école primaire des garçons de St-Antoine, à Genève, instituteur aussi habile que dévoué. Elle a aussi été modifiée peu à peu suivant les exigences des élèves du jardin d'enfants. C'est cette méthode ainsi modifiée que l'école de M^{me} de Portugall soumettra à l'examen des instituteurs dans l'exposition de Lausanne. Le but de cette école, dans cette exhibition, n'est pas d'augmenter le nombre infini de ces méthodes, mais bien d'essayer de sortir l'étude de la lecture de la voie de la routine et de l'enseignement purement mécanique. Si à chaque instant d'ailleurs il apparaît une nouvelle méthode, c'est que la langue française n'étant pas phonétique, offre des difficultés tout à fait exceptionnelles. Selon nous, l'idéal d'une bonne méthode serait la Sprech-Schreib-Lese-methode¹, généralement en usage en Allemagne. On s'en est rapproché autant que cela a été possible à l'école de Chantepoulet.

En Allemagne, l'étude de la lecture ne commence pas avant la sixième année, tandis que chez nous on attache une grande importance à ce que l'enfant *sache ses lettres* et lise de très bonne heure. Cela est d'autant plus fâcheux que la littérature française de la première enfance est très défectueuse. Elle n'offre point, comme celles de l'Allemagne et de l'Angleterre, un riche trésor de lectures pour le premier âge.

D'ailleurs, la lecture étant un des moyens principaux pour enrichir nos connaissances, elle ne peut sans un grand désavantage être enseignée mécaniquement. L'époque où l'on doit en commencer l'étude ne peut donc pas être fixée par l'âge, mais bien par le degré de développement intellectuel de l'enfant.

Ce degré de développement intellectuel une fois atteint, on fait dans l'école sus-indiquée précéder l'étude de la lecture d'une série d'exercices parlés, par lesquels on amène l'élève à distinguer les *mots*, les *syllabes*, les *sons* et les *articulations*. Dans ce but la maîtresse prononce avec lenteur et préci-

1. Méthode pour apprendre à parler, à écrire et à lire en même temps.

sion une petite phrase simple, dont l'enfant doit arriver à reconnaître tous les mots. Elle prend ensuite un mot seul, dont elle détache chaque syllabe afin que l'enfant apprenne aussi à les reconnaître facilement. Après avoir obtenu ce résultat, elle lui fait chercher des mots d'une ou plusieurs syllabes. Elle décompose ensuite les syllabes en sons et en articulations, et arrive enfin à lui faire assembler des sons et des articulations qu'elle prononce successivement.

La Maitresse : Ch - a - r.

L'Enfant : Char.

La Maitresse : T - ou - r.

L'Enfant : Tour.

Quand l'enfant peut faire ces exercices avec facilité, le progrès naturel est de lui faire connaître les images des sons, c'est à dire les *lettres*. Au lieu de lettres imprimées, on commence par les lettres de l'écriture, car l'enfant doit apprendre à les faire lui-même.

De plus les enfants apprennent à faire les signes phonomimiques imaginés par M. Auguste Grosselin pour les sourds-muets. Ces signes rendent l'étude de la lecture plus attrayante et moins abstraite ; en outre ils servent à rendre les impressions plus vivantes, et enfin ils facilitent à la maîtresse la surveillance de ses élèves.

Les enfants apprennent aussi la sténographie (méthode Grosselin). Pour tout ce qui regarde cette méthode, l'école de Chantepoulet exposera à Lausanne deux brochures de M. Grosselin sur la sténographie et les signes phonomimiques.

PARTIE PRATIQUE

Exercices de langue

DICTÉES ORTHOGRAPHIQUES

La dictée suivante a été faite dans un examen d'aspirants au brevet d'instituteur, dans un des chef-lieux de la Suisse française. On remarquera tout d'abord que les auteurs de cette dictée se sont un peu écartés du système qui consiste à entasser les difficultés grammaticales dans le même thème. La dictée n'en est peut-être pas plus facile, parce qu'on y a substitué des difficultés d'un autre genre et réuni un certain nombre d'expressions empruntées aux arts. Aussi la moisson de fautes a-t-elle été assez nombreuse. Nous indiquerons celles qui ont été commises par le plus grand nombre d'élèves.

DICTÉE

Je ne veux pas que vous croyiez que le thème d'orthographe que je vais vous dicter soit un pêle-mêle d'expressions incohérentes, un ramassis de phrases où tout soit sens dessus-dessous, un composé bizarre de toutes les difficultés grammaticales,

recueilli dans les premier et second volume de la Grammaire des grammaires. Pas du tout : c'est la description pure et simple d'une chambre. Représentez-vous une grande pièce carrée, avec alcôve, située au rez-de-chaussée d'une maison construite en moellons. Le feu vif qui brille dans la cheminée éclaire tout le côté du mobilier qui lui fait face : une bibliothèque de chêne sculpté, une table à pieds tors, recouverte d'un tapis de velours et encombrée de papiers et de livres, de lourds fauteuils de bois d'ébène bordés de clous de cuivre argentés, et entre deux portes cachées par des portières de tapisserie, représentant l'histoire de Samson, un portrait d'homme en pied avec encadrement doré et sculpté à jour. Au-dessus de la table, un grand lustre étend ses branches de bronze qui supportent trente bougies de cire rouge. Dans le clair-obscur d'une encoignure, une horloge fait entendre son tic tac monotone ; les aiguilles marquent onze heures et demie. Rien n'empêche que nous n'inventorions en détail les objets que nous avons décrits et qu'éclaire la flamme du foyer. Commençons par le portrait : Le personnage qu'il représente n'a rien de saillant dans la physionomie : les mains, d'une pâleur lumineuse, le visage complètement rasé se détachent avec vigueur sur les vêtements bleu foncé et le fond d'un brun rougeâtre ; la main droite porte à l'annulaire un gros brillant entouré de rubis, de topazes et d'émeraudes, et monté sur une bague d'émail violet ; la main gauche s'appuie sur une table de nacre orientale à reflets chatoyants. Sur un rayon de la bibliothèque, les tomes premier, second et troisième des œuvres de Racine. L'étagère du milieu, disposée en amphithéâtre, jette des feux métalliques de toutes couleurs ; c'est une collection des plus jolis passereaux empaillés des colonies hollandaises : perroquets de la Guyane, colibris de Java, oiseaux-mouches des Moluques et des Philippines. Au milieu de cette étagère se dressent un grand microscope dans sa boîte d'acajou, une petite lunette d'approche posée tout à côté. Des trousseaux d'instruments de chirurgie en maroquin chagriné, à poignées et à coins d'argent, et un flacon en cristal occupent le rayon du bas. Sur la table, deux objets placés à droite et à gauche attirent le regard : c'est un petit pupitre en marquetterie, à coins en cuivre doré, renfermant des médailles et orné d'incrustations ; l'autre objet est une main embaumée, posée sur la paume, et dont les doigts effilés sont recouverts par une manchette de dentelle et de soie noire : une légère teinte violette apparaît à la naissance des ongles ; la bague d'émail et le diamant que vous avez admirés sur le portrait se retrouvent sur le doigt de cette main.

Les principales fautes commises dans ce thème —(on en a compté jusqu'à 15 ou 20 dans les copies les plus malheureuses) — concernent d'abord certains verbes (*vous croyiez*, où l'on a retranché l'*i* indispensable), un certain nombre de participes, les accords (une bibliothèque de chêne *sculpté*), le genre de certains mots (*nacre orientale*), des noms de lieux ou des mots peu usités (*tors, encoignure*). Il est assez difficile de faire un bon choix en fait de dictées. Mais, pour notre compte, nous croyons que le meilleur système est celui qui emprunte un passage à un bon écrivain, sans chercher à multiplier et à entasser les difficultés, de quelque nature qu'elles soient.

Solution des problèmes d'arithmétique de notre numéro du 15 mai.

(NB. Un certain nombre d'instituteurs s'étant abonnés au journal depuis la publication du texte de ces problèmes, nous croyons devoir le répéter.)

3. On a vendu les quantités de blé ci-après :

1200 quintaux à 3 % de bénéfice	600 quintaux à 2 1/2 % de perte
450 " 5 " "	900 à 1 1/4 " "

On demande :

a) Quelle est la moyenne du gain ou de la perte, pour 100, le prix d'achat ayant été le même pour tout ce blé;

b) Quel était le prix d'achat par quintal, le produit total de la vente ayant été de 38187 francs.

SOLUTION. — a) Le bénéfice et la perte étant donnés *pour cent*, le plus simple est de représenter le prix d'achat par 100. On a alors pour la *vente*:

1200	quintaux à 103	=	123600
450	» » 105	=	47250
600	» » 97 $\frac{1}{2}$	=	58500
900	» » 98 $\frac{3}{4}$	=	88875
soit 3150 quint. vendus ensemble			318225

Le prix d'achat étant 100, le coût total des 3150

$$\text{quintaux est } \dots \dots \dots \dots \dots \dots \frac{315000}{\text{Bénéfice} \quad 3225}$$

Sur 315000 le bénéfice est 3225

$$\therefore 100 \quad \text{sera} \quad \frac{3225 \cdot 100}{315000} \quad \text{soit } 1 \frac{1}{42}$$

Ainsi, il y a eu en moyenne un *bénéfice de 1 $\frac{1}{42}$ pour cent*.

b) Le prix total de la *vente* étant 38187 fr., le prix total de l'*achat* se détermine par la proportion suivante (soit par une simple règle de trois)

$$x : 38187 :: 100 : 101 \frac{1}{42}$$

Ce qui donne pour x , soit pour le *prix d'achat total*, 37800 fr. Le *prix d'achat par quintal* a donc été de fr. 37800 : 3150, soit **12 francs**.

4. On achète le 1^{er} janvier pour 10,000 fr. de vin, payable par *quart*, à 3, 6, 9 et 12 mois, sous conditions de pouvoir anticiper ou retarder les paiements, moyennant un intérêt ou un escompte (calculé comme l'intérêt) de 4 $\frac{1}{2}$ pour cent l'an. D'après ces conditions on demande :

a) A combien se monterait le paiement total: 1^o le jour de l'achat; 2^o à la fin de l'année?

b) A quelle date on devrait payer pour débourser exactement 10,000 fr.?

SOLUTION. — a) 1^o En payant *le jour de l'achat*, on a droit à l'escompte sur chacun des paiements partiels de 2500 fr., savoir : sur le 1^{er}, escompte de 3 mois; sur le 2^{me}, de 6 mois; sur le 3^{me}, de 9 mois, et sur le 4^{me}, de 12 mois. Ces 4 escomptes réunis équivalent à celui de 2500 fr. pour 30 mois, soit 2 $\frac{1}{2}$ ans, ce qui, au 4 $\frac{1}{2}$ %, donne fr. 281,25 c.

En déduisant cet escompte total des 10,000 fr., on a pour le *paiement le jour de l'achat*, fr. **9718,75 c.**

2^o En raisonnant de la même manière, on trouve qu'à *la fin de l'année* on doit l'intérêt du 1^{er} quart pendant 9 mois, du 2^{me} pendant 6 mois et du 3^{me} pendant 3 mois (le 4^{me} est payé à l'échéance), soit en tout l'intérêt de 2500 fr. pendant 18 mois, lequel, au 4 $\frac{1}{2}$ %, égale fr. 168,75 c.

Le paiement à la fin de l'année se monterait donc à fr. 10168,75 c.

b) Il faut chercher l'échéance moyenne de 4 paiements égaux. Les 4 termes étant 3, 6, 9 et 12 mois, soit en tout 30 mois, la moyenne du terme est le quart de 30 mois, soit $7 \frac{1}{2}$ mois, ce qui donne pour époque moyenne, en partant du 1^{er} janvier, le 16 août.

(A suivre.)

Beautés des plantes dans leurs plus petits détails.

Le règne végétal, vu à l'œil nu, nous offre déjà tant de formes élégantes, tant de couleurs harmonieuses sur son fond vert, qu'il faudrait qu'un instituteur s'y prît bien maladroitement pour ne pas inspirer à ses élèves un goût prononcé pour l'étude des plantes. Mais si, s'armant d'un microscope ou d'une forte loupe, il montre les merveilleux détails qu'on n'aurait pas soupçonnés dans certains bourgeons résineux, dans les organes reproducteurs de la plupart des végétaux, il excitera des cris d'admiration même chez les plus indifférents.

Prenons pour exemple la grande pervenche, si commune dans nos jardins, et qui fleurit pendant toute la saison estivale.

Cette plante est déjà remarquable par ses tiges nombreuses et flexibles, ses belles feuilles luisantes et régulièrement opposées, ses larges corolles rosacées, gracieusement divisées en cinq lobes obliques et azurés. Ouvrons-en le tube par le côté, afin de le soumettre au grossissement. Vous admirez d'abord ce stigmate en roue formé par des fils de soie blanche d'une délicatesse exquise, et partant d'un centre vert, de manière à former une fleur en miniature. Du stigmate passons aux anthères qui l'entourent comme une forteresse à cinq créneaux de cire. Mais cette forteresse est impuissante à retenir nos regards ; ils l'ont bientôt franchie pour se porter sur ces bosquets d'amiante, ces massifs d'onyx à reflets bleus qui tapissent le tube. C'est là qu'ils s'arrêtent pour s'étonner, pour contempler ces merveilles que l'imagination la plus fertile n'aurait pu rêver et qui vous arrachent cette exclamation : « Dieu est admirable dans ses œuvres ! »

Morat, le 21 juin 1868.

J. H....

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Vaud,
par Ch. ARCHINARD, pasteur et secrétaire en chef du département de l'instruction publique. — Lausanne, chez J.-L. Borgeaud, éditeur.

Nous trouvons à ce titre d'une brochure de 62 pages quelque chose d'un peu ambitieux, surtout si nous comparons cette notice avec le grand ouvrage de M. le professeur Gindroz, une véritable histoire de l'instruction publique dans le canton de Vaud. M. Gindroz s'est arrêté en 1803.

Mais dans cette publication de courte haleine, M. A. n'a pu nous donner qu'une rapide esquisse de la vie de l'enseignement primaire, plus complète pour certaines époques, pour celle qui s'ouvre avec la loi de 1834, que pour la période suivante, que l'auteur traite avec moins de prédilection. La période de 1834 est une époque d'ailleurs de vie littéraire et de rajeunissement intellectuel pour toute la Suisse romande. Tel quel, l'écrit de M. A. aura toujours l'utilité d'abord de fournir les jalons d'une véritable histoire. En second lieu, les membres de la Société romande, auxquels M. A. a fait la courtoisie de dédier sa brochure, y puiseront des indications instructives en ce qui concerne surtout l'âge contemporain : le style de cet écrit, en général clair et correct, le fera lire avec intérêt.¹

A. D.

Ayant eu l'occasion de faire part de la notice bibliographique ci-dessus à l'auteur de l'opusculo en question, nous avons appris que cette rapide esquisse est effectivement destinée à être plus tard un simple chapitre d'un ouvrage plus étendu faisant suite à celui de M. Gindroz. Mais M. A. ayant quelques notes prêtées n'a pu résister au désir de profiter de la prochaine fête pédagogique pour donner au corps enseignant primaire un témoignage de sa sympathie. — Quand l'ouvrage sera complet, le titre sera moins ambitieux qu'il n'en a l'apparence aujourd'hui. C.-V.



CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Le département de l'instruction publique et des cultes a adressé aux commissions d'écoles une circulaire pour les informer qu'en vue de la fête et de l'exposition scolaires qui doivent avoir lieu à Lausanne les 5 et 6 août, il a accordé un congé pour ces deux jours à tous les régents qui voudront assister à cette réunion. Les régents devront faire savoir à leur commission d'école respective s'ils entendent profiter de ce congé. — Il n'y aura pas d'interruption pour les leçons des régentes, non plus que pour celles des régents qui ne viendraient pas à la dite réunion.

GENÈVE (22 juillet 1868). Notre département de l'instruction publique octroie cette année trois jours de congé à tout régent qui voudra prendre part à la réunion de Lausanne. Notre haute autorité scolaire s'est montrée cette fois-ci plus courtoise que lors de la réunion de Fribourg pour laquelle elle n'a accordé l'autorisation aux instituteurs qu'avec la clause de remplacer les jours d'absence par des leçons données aux vacances suivantes. Nous ne pouvons que féliciter l'autorité de cette décision. L'esprit d'association est trop puissant chez nous pour qu'on puisse songer à vouloir entraver dans leurs réunions les éducateurs de la jeunesse.



AVIS DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ

a) Facilités de transport.

Tout abonné au journal, étant considéré comme sociétaire, recevra avec le présent numéro le *programme de la fête* et une *carte de légitimation* sur laquelle est indiqué ce à quoi elle donne spécialement droit.

¹ Une expression nous a frappé. Il est dit (page 22) qu'il a fallu expurger les écoles de sujets incapables ou indignes. *Expurger* ne se dit guère que des livres.

La réduction de tarif accordée par les administrations des chemins de fer suisses est de la moitié du prix ordinaire des billets. Cette faveur est accordée uniquement aux membres de la Société (soit aux abonnés à son journal), aux invités honoraires et aux hôtes officiels. En outre, les cartes de légitimation doivent être individuelles et nominatives, et ne peuvent ainsi avoir de valeur que pour la personne à qui elles sont remises. — En conséquence, tout abonné qui voudra faire usage de la sienne devra écrire d'abord ses noms et domicile en tête de la carte elle-même, puis remplir le bulletin adjacent, qui sera détaché par le Comité pour lui servir de contrôle et lui permettre d'établir la liste des participants à la fête. Ce bulletin devra porter le numéro de la bande d'adresse du journal.

D'un autre côté, le bateau à vapeur le *Léman*, dont la Société disposera pour la promenade du premier jour (5 août), partira déjà de Genève, si le temps le permet, à 5 heures du matin, pour amener les participants à la fête venant de ce canton et de la côte vaudoise qui préféreront ce moyen de transport. Les prix du bateau seront aussi réduits pour les porteurs de cartes de légitimation, en faveur desquels le tarif suivant a été accordé par l'administration :

De Genève, 1 fr. 20 c. ; — de Versoix ou Coppet, 1 fr. ; — de Nyon, 80 c. ; — de Rolle, 60 c. ; — de Morges, 30 c.

Le passage aux divers ports aura lieu aux heures suivantes :

Versoix, 5 h. 30 m. ; — Coppet, 5 h. 45 m. ; — Nyon, 6 h. 20 m. ; — Rolle, 6 h. 45 m. ; — Morges, 7 h. 30 m. ; — arrivée à Ouchy à 8 h.

Au retour de la promenade, le bateau débarquera aux ports compris entre Villeneuve et Ouchy les participants habitant cette contrée qui voudront passer la nuit chez eux.

b) *Distribution et valeur des cartes de fête.*

Outre la délivrance générale des cartes de fête indiquée dans le programme (à l'hôtel des Alpes, la veille de 6 à 8 heures du soir et le premier jour de 8 à 9 heures du matin), il en sera aussi délivré, le 1^{er} jour, pendant la répétition des chœurs et la séance de l'Assemblée générale, soit de 9 heures du matin à 1 heure après-midi, à proximité du local de ces réunions (place St-Laurent, café Samson, 1^{er} étage). — Le second jour, on pourra encore s'en procurer au même local, de 8 à 10 heures du matin. — Enfin, les deux jours, le bureau de distribution fonctionnera aussi à la cantine de Beaulieu, de 1 à 2 heures.

Les cartes de fête donnent droit : 1^o à l'insigne de participant ; 2^o au banquet ; 3^o à l'entrée à l'*Exposition* ; 4^o enfin, pour les sociétaires, au logement gratuit.

c) *Ouverture de l'Exposition.*

A part les heures fixées par le programme pour la visite spéciale de l'*Exposition scolaire* (le 2^e jour de 7 à 10 h. du matin), celle-ci sera ouverte aux participants à la fête : le premier jour, de 9 h. du matin à 2 h. après-midi et le deuxième jour, de 10 h. du matin à 4 h. après-midi. — Pendant ce temps le public sera aussi admis, moyennant une finance d'entrée d'un franc.

EN SOUSCRIPTION JUSQU'AU 6 AOUT 1868

MANUEL D'INTUITION¹

D'EXERCICES INTELLECTUELS ET DE LANGUE MATERNELLE

A L'USAGE DES

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES (6 à 10 ans)

par N. JACOB, instituteur au Progymnase de Bienne

SECONDE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE AVEC SOIN

Prix de souscription : 2 fr.

Ce prix sera augmenté après la fermeture de la souscription.

Depuis plusieurs années déjà le *Manuel d'intuition* de M. Jacob est épuisé au grand regret de tous ceux qui ont pu en apprécier le mérite. Les demandes fréquentes que l'on fait de cet ouvrage nous engagent à en publier une nouvelle édition qui sera revue et soigneusement corrigée.— L'impression commencera dès que la souscription atteindra le chiffre de 400 exemplaires.

Nous engageons vivement toutes les personnes qui s'intéressent au développement de l'instruction publique et désirent favoriser la publication de cet ouvrage à nous envoyer au plus tôt leur souscription.

« La Suisse française (dit le *prospectus* invitant les instituteurs à souscrire à la première édition) manque encore d'un *Manuel d'intuition* servant à développer l'intelligence et à former le langage des enfants. Dans celui que l'on offre ici aux instituteurs, on a réuni tout ce que la littérature allemande renferme de mieux sous le triple rapport du fond, des principes et de la méthode. On a utilisé dans cet ouvrage les manuels ou les écrits de Grassmann, de Harnisch, de Scholz, de Spiess, de Wurst, de Kellner, de Denzel, de Diesterweg, de Curtmann, de Hardegg, etc., qui ont développé, complété et appliqué les principes de Coménius, de Basedow, de Pestalozzi, de Fichte, etc., sur ce sujet.

» Ce *Manuel d'intuition* passe d'abord en revue tous les *objets essentiels*, soit de l'art, soit de la nature, qui se rencontrent dans la sphère de l'enfant. On les lui fait nommer d'après l'endroit où ils se trouvent, d'après leur emploi ou leur usage, d'après leurs fonctions ou leurs occupations, s'il s'agit de personnes; d'après leurs caractères généraux communs, s'il est question des animaux, des plantes et des minéraux. On passe ensuite aux parties des objets, sujet intéressant et instructif; à la matière dont ils sont faits, d'où naît une nouvelle classification (objets en fer, en terre, en bois, etc., etc.).

» Puis viennent, dans une seconde partie, les *qualités des objets* (l'adjectif). On considère d'abord une seule qualité dans différents objets: — qualités de couleurs, — de forme et de direction, — de dimensions. Ensuite on passe à l'énumération des qualités d'un seul objet (qualités des choses, des plantes, des animaux, de l'homme, etc.).

» Dans une troisième partie, on étudie les *actions des objets* (le verbe). On commence par les actions physiques de l'homme dans ses divers états, conditions, travaux, etc. On passe ensuite aux actes qu'accomplissent les diverses parties du corps de l'homme (la main, la tête, les yeux, etc.). Puis viennent les actions des animaux, les fonctions des plantes, des êtres inanimés, etc. Enfin, on considère les actes d'une nature toute spirituelle, et on termine en les étudiant en regard de leur cause et de leur effet, du but et du moyen, de leur utilité ou de leur non-utilité.

» Dans une dernière partie, intitulée: *description des objets*, on rassemble tout ce que l'on a appris séparément des objets dans les parties précédentes, et on les décrit en suivant le plan général d'après lequel on les a étudiés.

» Chacune des leçons renfermées dans ce manuel est l'objet d'un entretien particulier du maître avec ses élèves, entretien essentiellement destiné à développer l'intelligence et à apprendre à l'enfant à s'exprimer correctement. Les mots nou-

¹ Ce *Manuel* est adopté pour les écoles françaises du canton de Berne.

veaux qui apparaissent dans chaque leçon doivent être appris par cœur. Aux exercices de vive voix se rattachent des exercices écrits, qui apprennent à l'enfant à rendre par l'écriture ce qu'il a appris à concevoir par la pensée et à exprimer par la parole. »

Adresser les souscriptions à M. BLANC, libraire, à Lausanne.

Avis aux instituteurs qui se rendent à la fête de Lausanne

L'ouvrage **Après l'Ecole**, dont quelques exemplaires se trouvent encore dans les librairies de Lausanne, se vendra 2 fr. au lieu de 3 aux instituteurs, mais à Lausanne seulement et pendant les 5 et 6 août. Le volume comprend des *nouvelles*, des *royages* et des *fragments* sur l'éducation. Il intéresse surtout la jeunesse et les personnes qui s'occupent de son développement moral. Ces essais littéraires ont été l'objet de plusieurs mentions très honorables, tant en Suisse qu'à l'étranger, et l'auteur, M. C.-William Jeanneret, par un prix exceptionnel de faveur, désire laisser un souvenir à ses collègues.

Il sort de presse :

Cours de dictées à l'usage des écoles et des pensionnats, par A. Clément-Rochat, un vol. in-12 d'environ 200 pages, prix 1 fr. 50.

L'Oncle de Morges par M. Catalan, joli vol. in-12 d'environ 200 pages, 1 fr. 50.

L'Exposition suisse des beaux arts en 1868, par V. Tissot, petit vol. in-16, 1 fr.

LA SUISSE

ARTISTIQUE, INDUSTRIELLE ET LITTÉRAIRE

Un numéro de 8 pages in-4^o sur deux colonnes par semaine.

Le journal est illustré.

Prix : Un an, 8 fr.; six mois, 4 fr.

On peut s'abonner dès le 1^{er} janvier ou dès le 1^{er} juillet.

Une prime, à choix sur 8, à tous les abonnés de l'**Educateur**. — On paie 2 fr. en sus, soit 10 fr. pour avoir droit à l'une des 2 grandes primes. — Un prospectus détaillé sera remis aux instituteurs qui viendront à l'exposition.

S'adresser librairie S. BLANC, Escalier du Marché, 23, Lausanne.

En vente à l'imprimerie BORGEAUD, éditeur, Cité-Derrière, 26, Lausanne,
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES :

HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LE CANTON DE VAUD

par Ch. ARCHINARD, pasteur, secrétaire en chef du département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud.

Brochure de 62 pages in-8^o. Prix : 50 cent. (rabais par douzaine).

PLUMES A RÉSERVOIR D'ENCRE

de J. ALEXANDRE, à Birmingham.

Moyennes, fines et extra-fines; la boîte, 2 fr.

PLUMES HUMBOLD

Fines et souples, excellentes pour mains légères; la boîte, 3 fr. 50.

Remises notables aux instituteurs.

S'adresser librairie S. BLANC, à Lausanne.